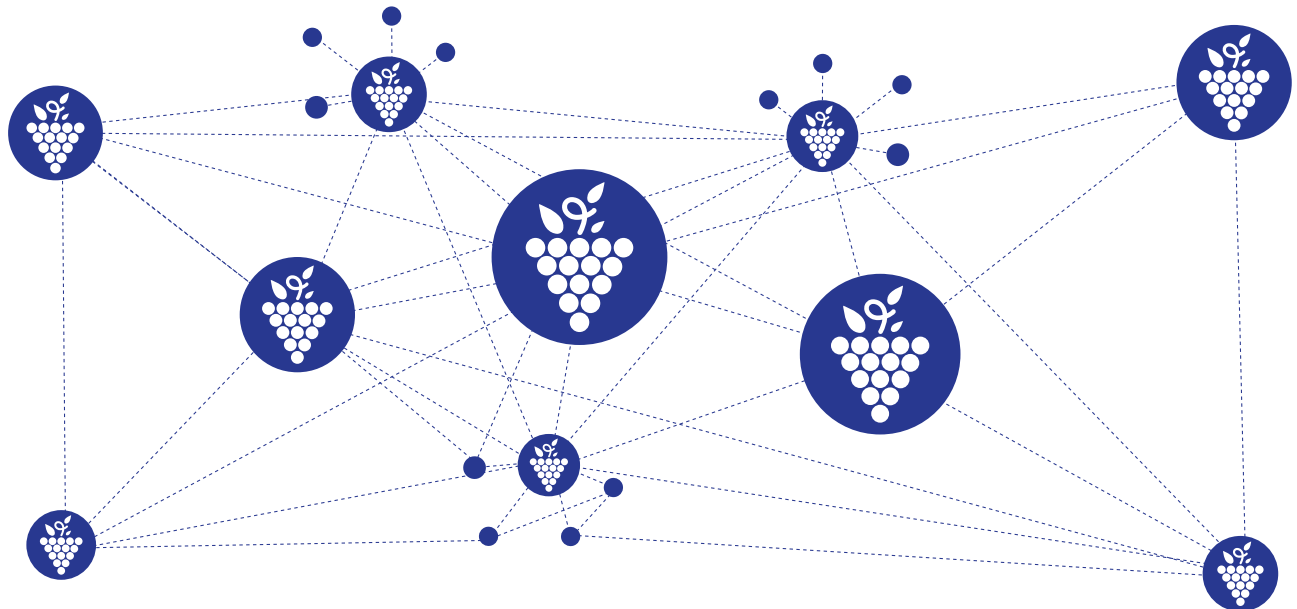




Ambition n°3 :

Vers une coordination de réseaux d'observation du vignoble pour anticiper les crises et identifier des actions correctrices



Du simple suivi de la phénologie des cépages à de l'agrégation de données économiques, sanitaires... chaque région viticole dispose de multiples dispositifs (publics ou privés) d'observation de son activité. Mettre en réseau ces différents observatoires et s'en servir collectivement permettra de renforcer la capacité de la filière à anticiper les crises et à identifier plus rapidement les leviers d'action possibles.

Les éléments fournis par l'observatoire du vignoble ainsi créé viendront alimenter la réflexion nationale pour juger des évolutions de tel ou tel critère surveillé et en déduire s'il y a crise ou pas. Les données de sortie de l'observatoire deviennent ainsi des données d'entrée d'un dispositif de gestion de crise.

Développer un réseau évolutif et intelligent

Tous les ans, de nombreuses données sont acquises à l'échelle du territoire, de l'exploitation ou de la parcelle. Elles comprennent fréquemment les causes directes de dépérissements (prévalence des maladies du bois, des maladies à phytoplasme, viroses...). Un élargissement serait toutefois nécessaire afin de couvrir l'ensemble des facteurs susceptibles d'intervenir.

Qu'il s'agisse du simple constat de dysfonctionnement d'un pied de vigne (symptômes visuels connus ou inconnus, parasite connu ou inconnu, etc...), ou du suivi précis de nombreux critères nécessaires à une étude scientifique (température, stress hydrique, résistivité, etc...), la collecte d'information pourrait s'appuyer sur des relais classiques (techniciens sur parcelles expérimentales, réseau de parcelles...) ou sur des moyens plus innovants (relevés et déclarations de viticulteurs sur smartphone, réseau de viticulteurs formés...).

Quelle forme pourrait prendre ce « réseau de réseaux ? »

L'observatoire des vignobles pourrait :

- Utiliser les Systèmes d'Information Géographique lorsqu'ils existent ou susciter la création d'une plateforme régionale de recueil des données, permettant la saisie et la consultation, en retour, des données analysées par les acteurs du bassin.
- Former un réseau de réseaux régionaux, en recherchant des moyens techniques de traitement de données hétérogènes.
- Concevoir de nouveaux protocoles de collecte (voire homogénéiser progressivement les anciens), afin de faciliter *in fine* les traitements et comparaisons.

Un outil d'exploitation et d'analyse des données collectées serait à mettre en place parallèlement. Les informations régionales consolidées et les indicateurs calculés seraient restitués sur une plateforme, avec une interface dynamique de consultation.